

En guise de conclusion

Autor(en): **Jaccard, Bertrand**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **150 (2005)**

Heft 4-5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-346491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avance sur nos voisins européens, grâce au savoir-faire acquis avec l'infanterie territoriale.

En effet, le principe d'engagement «*Contact – Contrôle – Arrestation – Combat*» (CCAC) trouve parfaitement son application dans l'engagement en localité. Les Techniques d'action rapide (TAI) et les nouvelles formations de combat ont été intégrées sans problème dans l'instruction existante. Les besoins actuels sont davantage la définition d'une doctrine pour l'engagement en zone urbaine au niveau bataillon et au-dessus. C'est l'objet des réflexions du Centre d'instruction de l'armée...

Conclusion

Si l'Armée XXI a introduit un certain nombre de nouveautés dont l'impact se fait sentir au niveau de la troupe, c'est avant tout au niveau du personnel militaire, en particulier des officiers et sous-officiers de carrière que le changement se fait sentir. Ce n'est pas par hasard que le terme *instructeur* a été abandonné. Le ratio personnel militaire professionnel/troupe a été considérablement augmenté. Comme auparavant, la durée des heures de travail est régie par les besoins de la troupe. Mais l'officier de carrière responsable d'une unité peut se

voir amener à la conduire, il est responsable d'un *team* comprenant un ou plusieurs sous-officiers de carrière, plusieurs officiers et sous-officiers contractuels. Le métier change!

De même, les besoins opérationnels imposent une capacité d'adaptation considérable en fonction des effets recherchés. L'infanterie représente une masse de manœuvre souple et efficace, seule capable de remplir toutes ces missions.

L'instruction moderne dont elle profite aujourd'hui lui permet de relever ce challenge.

A. B.

En guise de conclusion

Revenons à la *Conduite des troupes XXI*. Elle affirme que «l'infanterie porte le poids principal du combat là où l'adversaire ne peut pleinement tirer parti de sa supériorité en moyens mécanisés.» (chi 137) Est-il vraiment pensable qu'avec moins de 20% des effectifs de l'armée, elle puisse porter le poids principal du combat? Mais si ce n'est elle, qui pourrait le faire?

Dans notre armée, nous avons toujours cherché une utilisation optimale du terrain. Il s'agissait notamment de pallier une certaine infériorité technique, en moyens mécanisés par exemple, ou une infériorité numérique. Ces principes sont toujours valables, mais ils doivent être pondérés selon les types d'engagement envisagés. Les missions de sécurité, les secteurs urbains exigent beaucoup d'hommes. Dans l'échelle du temps, ces missions sont les plus probables. Et les hommes à qui on les confie doivent être formés pour un spectre de missions étendu.

En 1800, avec 86% des effectifs de l'armée, l'infanterie était facile à instruire et à équiper. En 2005, avec 18,4% de l'armée, les fantassins doivent être des généralistes, au sein d'une arme polyvalente, ils doivent être des *spécialistes* dans de nombreux domaines. Toute autre solution ne sera pas suffisante.

Dans le système actuel de formation, cette situation est parfaitement maîtrisable pour l'homme du rang. Elle devient *pointue* pour les cadres, chefs de groupe, chefs de section et commandants de compagnie. Le principal souci du formateur est donc actuellement de savoir «comment procurer davantage d'expérience aux cadres». Serait-ce peut-être au détriment d'un enseignement général ou théorique.

Notre infanterie dispose actuellement d'un très bon équipement; elle compte bien le perfectionner et l'améliorer. Même s'il n'est pas envisagé de doter chaque fantassin des matériels les plus sophistiqués de la technique la plus moderne, cet équipement sera sans cesse complété, toujours dans le but d'améliorer l'efficacité.

Le *fantassin de l'avenir* ne se résume pas à une histoire d'armement, d'équipement et de matériel, c'est une affaire d'instruction et de formation.

Notre infanterie compte, parmi ses personnels instructeurs, de carrière et sous contrat, des officiers et des sous-officiers qui ont développé une dynamique de l'instruction permettant de répondre avec souplesse à n'importe quel défi que pourrait poser n'importe quelle mission. C'est finalement ce qu'on attend de l'infanterie.

L'infanterie est une Arme qui a encore son avenir devant elle!

Divisionnaire Bertrand Jaccard
Commandant de la Formation d'application de l'infanterie